

INTERVIEW ACCORDEE PAR M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING AU JOURNAL LA CROIX DES 25 26 NOVEMBRE 1979 A PROPOS DE LA FAMILLE, DES INEGALITES ET DU RACISME

QUESTION.- UNE VIGOUREUSE POLITIQUE EN_FAVEUR DE LA FAMILLE A BIEN SOUVENT ETE PROMISE. QUELLES DISPOSITIONS PEUVENT CONCRETISER CES PROMESSES ? DE NOUVELLES MESURES FINANCIERES EN_FAVEUR DE LA FAMILLE SONT-ELLES COMPATIBLES AVEC L'EFFORT ANNONCE DE COMPRESSION DE DEPENSES ET D'EQUILIBRE DES REGIMES SOCIAUX ?

- LE PRESIDENT.- LA FAMILLE EST UNE INSTITUTION FONDAMENTALE POUR L'EPANOUISSEMENT DE L'HOMME ET L'EQUILIBRE DE LA SOCIETE. ELLE EST ESSENTIELLE A L'HOMME, PARCE QU'ELLE EST LA CONDITION DE SON DEVELOPPEMENT ET DE SON BONHEUR. C'EST LA UNE DONNEE INVARIANTE DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE DE LA _NATURE HUMAINE.

- ELLE EST UN ELEMENT INDISPENSABLE DE L'ORGANISATION SOCIALE. LA FORCE DE LA CELLULE FAMILIALE EST, EN EFFET, UN DES TRAITS LES PLUS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE FRANCAISE CONTEMPORQINE. C'EST MEME, JE CROIS, UN DES FAITS QUI DISTINGUE LE PLUS NOTRE ORGANISATION SOCIALE DE CELLE DE BEAUCOUP D'AUTRES PAYS.

- C'EST POURQUOI, DECIDE A FORTIFIER L'INSTITUTION FAMILIALE, J'AI FAIT ADOPTER PUIS APPLIQUER PAR LE GOUVERNEMENT UNE POLITIQUE - GLOBALE - EN_FAVEUR DE LA FAMILLE, QUE J'AI ANNONCEE DES 1975 ET DONT LE BUT EST DE REpondre AUX BESOINS ET AUX ASPIRATIONS DEA FAMILLES FRANCAISES.

- CETTE POLITIQUE PRESENTE TROIS CARACTERISTIQUES QUI LA DISTINGUENT NETTEMENT DES ACTIONS QUI ONT PU ETRE MENEES AUPARAVANT EN_FAVEUR DE LA FAMILLE.

- EN PREMIER _LIEU, ELLE DONNE ENFIN UN CONTENU CONCRET AU CONTRAT DE PROGRES AVEC LES FAMILLES, SI SOUVENT PROMIS ET TOUJOURS DIFFERE. DEPUIS 1977, LE GOUVERNEMENT GARANTIT CHAQUE ANNEE AUX FAMILLES UN ACCROISSEMENT ANNUEL DE 1,5 % `STATISTIQUE` DU POUVOIR_D_ACHAT DE LEURS PRESTATIONS ET ALLOCATIONS FAMILIALES, C'EST-A-DIRE 1,5 % DE PLUS QUE LES PRIX, CE QUI, DANS LES CIRCONSTANCES ACTUELLES, EST SENSIBLEMENT EQUIVALENT A LA PROGRESSION DES AUTRES REVENUS ET NOTAMMENT DES SALAIRES.

- C'EST UNE REVOLUTION PUISQUE, PENDANT PLUS DE TRENTE ANS, LES PRESTATIONS FAMILIALES SE SONT CONTENTEES D'EVOLUER COMME LES PRIX\

`REponse` EN SECOND _LIEU, LA POLITIQUE FAMILIALE AFFIRME UNE PRIORITE POUR LES FAMILLES D'AU MOINS TROIS ENFANTS `NOMBRE`. NOUS CONSTATONS, EN EFFET, QUE LA VENUE D'UN TROISIEME ENFANT, ARDEMMENT SOUHAITEE PAR DE NOMBREUSES FAMILLES QUI EN ESPERENT, A_ JUSTE_TITRE, UN APPROFONDISSEMENT DE LEUR BONHEUR, SE HEURTE A DES OBSTACLES MATERIELS ET PSYCHOLOGIQUES.

- EN TROISIEME _LIEU, LA POLITIQUE FAMILIALE VEUT ETRE UNE POLITIQUE "GLOBALE", C'EST-A-DIRE TENANT_COMpte DES BESOINS ET DES ASPIRATIONS DES FAMILLES DANS TOUS LES DOMAINES : PRESTATIONS. EDUCATION. LOGEMENT. EMPLOI. SANTE.

CONSUMMATION.

- C'EST APRES AVOIR REFLECHI AUX PROBLEMES DE LA MERE QUI TRAVAILLE QUE LE GOUVERNEMENT A FAIT ADOPTER LA REFORME DU CONGE PARENTAL, PERMETTANT A LA MERE SALARIEE DE S'ABSENTER DEUX ANS `DUREE` DE SON ENTREPRISE APRES LA NAISSANCE D'UN ENFANT, PUIS LA CREATION DU COMPLEMENT FAMILIAL, QUI AIDE LES PARENTS AYANT UNE ACTIVITE A FAIRE_FACE AUX FRAIS DE GARDE DE LEURS ENFANTS. C'EST APRES AVOIR EXAMINE LES PROBLEMES DE LOGEMENT DES FAMILLES QUE LE GOUVERNEMENT A ENTREPRIS LA REFORME CREANT L'AIDE PERSONNALISE AU LOGEMENT `APL`. C'EST APRES AVOIR CONSTATE LES INEGALITES DE CHANCES ENTRE ENFANTS DE FAMILLES DIFFERENTES QUE LE GOUVERNEMENT A DECIDE L'EXTENSION PROGRESSIVE DE LA GRATUITE DES LIVRES SCOLAIRES DANS LES COLLEGES DESORMAIS UNIQUES.\

`REPOSE` CETTE POLITIQUE A NECESSAIREMENT UN COUT IMPORTANT.

- LE TOTAL DES TRANSFERTS FINANCIERS EN_FAVEUR DE LA FAMILLE S'ELEVE EN 1979 A PLUS DE 100 `SOMME` `MONTANT` MILLIARDS DE FRANCS, DONT LA MOITIE AU-TITRE DES PRESTATIONS SOCIALES PROPREMENT DITES, SOIT SENSIBLEMENT L'EQUIVALENT DE L'IMPOT SUR LE REVENU PAYE PAR LES FRANCAIS.

- IL EST INDISPENSABLE D'ASSURER LA COHERENCE FINANCIERE DES MESURES DECIDEES EN_FAVEUR DE LA FAMILLE, AVEC L'EVOLUTION GENERALE DES CHARGES SOCIALES ET DE LA SITUATION ECONOMIQUE. C'EST UNE RESPONSABILITE QUE LE GOUVERNEMENT VEUT ASSURER DANS LA CLARTE ET AVEC LA COMPLETE INFORMATION DES FRANCAISES ET FRANCAIS.

- MAIS LA PRIORITE RECONNUE DEPUIS QUATRE ANS AUX FAMILLES AU-SEIN DES TRANSFERTS SOCIAUX SERA MAINTENUE A L'AVENIR, ET JE PEUX ASSURER QUE LES RESULTATS POSITIFS QUI SERONT OBTENUS DANS LE REEQUILIBRE DU BUDGET SOCIAL, ET PARTICULIEREMENT DANS LE CONTROLE NECESSAIRE DE LA CROISSANCE DES DEPENSES DE SANTE, BENEFICIERONT D'ABORD AUX FAMILLES.

- L'EXPERIENCE DES QUATRE DERNIERES ANNEES A MONTRE QU'IL ETAIT POSSIBLE DE METTRE EN_OEUVRE UNE POLITIQUE GLOBALE EN_FAVEUR DE LA FAMILLE QUI MARQUE UN INCONTESTABLE INFLECHISSEMENT PAR-RAPPORT AUX HESITATIONS ANTERIEURES.

- LES ANNEES A VENIR CONFIRMERONT, J'EN SUIS SUR, L'EFFET BENEFIQUE QUE NOS EFFORTS AURONT SUR LA FAMILLE.\

QUESTION.- LES FAMILLES DE TROIS ENFANTS ET PLUS N'ONT-ELLES PAS BESOIN, OUTRE LES COMPENSATIONS FINANCIERES, D'UNE PLUS GRANDE CONSIDERATION ?

- QUE POURRAIENT FAIRE LES POUVOIRS PUBLICS POUR QUE DE TELLES FAMILLES SOIENT A LEUR AISE DANS LA FRANCE D'AUJOURD'HUI ET DE DEMAIN ?

- LE PRESIDENT.- JE CROIS PROFONDEMENT QUE L'EPANOUISSEMENT DU BONHEUR FAMILIAL EST FAVORISE PAR LA TAILLE DE LA FAMILLE. L'AMOUR DES PARENTS, LA GENEROSITE D'UNE MERE ET L'AFFECTION DES ENFANTS PEUVENT ETRE LIMITEES PAR LA DIMENSION TROP ETROITE DE LA CELLULE DANS LAQUELLE ILS S'EXERCENT.

- AVOIR TROIS ENFANTS EXIGE SANS DOUTE BEAUCOUP DE SACRIFICES, MAIS DONNE AU BONHEUR FAMILIAL UN SENS PLUS DURABLE, PLUS COMPLET ET PLUS PROFOND.

- JE N'IGNORE PAS LES OBSTACLES MATERIELS ET PSYCHOLOGIQUES QUI S'OPPOSENT A LA VENUE D'UN TROISIEME ENFANT.

- C'EST D'AILLEURS, POUR LE TROISIEME ENFANT QUE L'ECART EST LE PLUS IMPORTANT ENTRE LE DESIR EXPRIME PAR LES FAMILLES ET LE NOMBRE DE NAISSANCES CONSTATEES.

- POUR TOUTES CES RAISONS, J'AI SOUHAITE, DES 1975, QUE LES FAMILLES D'AU MOINS TROIS ENFANTS BENEFICIENT D'UNE PRIORITE AU-SEIN DE LA POLITIQUE FAMILIALE.

- DES MESURES SONT DEJA INTERVENUES EN LEUR FAVEUR : EN 1978 `ANNEE` CREATION D'UN COMPLEMENT FAMILIAL, EN 1979 RELEVEMENT SUPERIEUR A LA MOYENNE DE LEURS PRESTATIONS FAMILIALES. EN DEUX ANS, LE POUVOIR_D_ACHAT

DES PRESTATIONS VERSEES A LA MAJORITE DES FAMILLES DE 3 ENFANTS AURA PROGRESSE DE PRES DE 50 % `STATISTIQUES` .

- D'AUTRES MESURES SONT EN PREPARATION POUR LES FAMILLES : CREATION D'UN REVENU FAMILIAL MINIMUM GARANTI DE 3500 FRANCS `SOMME` PAR MOIS, RELEVEMENT A 10000 FRANCS `MONTANT` DES ALLOCATIONS DE NAISSANCE VERSEES POUR UN TROISIEME ENFANT OU POUR LES SUIVANTS, GENERALISATION DU DROIT A LA RETRAITE DES MERES DE FAMILLE. LE GOUVERNEMENT VA REFLECHIR A L'OCTROI D'UN AVANTAGE FISCAL PERMANENT POUR LES FOYERS AYANT ELEVE AU MOINS TROIS ENFANTS.

- DES DISPOSITIONS PARTICULIEREMENT IMPORTANTES CONCERNERONT LEUR LOGEMENT. UN SYSTEME DE PRIORITES VA ETRE ORGANISE POUR PERMETTRE A UNE FAMILLE DE DEMENAGER VERS UN LOGEMENT LOCATIF PLUS SPACIEUX DANS LES SIX MOIS SUIVANT LA NAISSANCE DU TROISIEME ENFANT. POUR LES FAMILLES DE TROIS ENFANTS, QUI CHOISISSENT D'ACCEDER A LA PROPRIETE, L'APPORT PERSONNEL SERA SUPPRIME DANS LA MAJORITE DES CAS.

- MAIS IL NE FAUT PAS MECONNAITRE, A COTE DES PROBLEMES MATERIELS, LES DIFFICULTES PSYCHOLOGIQUES QUE PEUVENT RENCONTRER LES FAMILLES DE TROIS ENFANTS.

- LES FAMILLES NOMBREUSES ONT ENCORE PLUS BESOIN QUE LES AUTRES D'AVOIR CONFIANCE DANS LEUR AVENIR. ELLES ONT PARFOIS LE SENTIMENT QUE LES VALEURS FAMILIALES SONT MECONNUES PAR LES GRANDS MOYENS D'INFORMATION ET QUE LA PREFERENCE EST SYSTEMATIQUEMENT DONNEE A DES PREOCCUPATIONS PLUS SUPERFICIELLES ET PLUS EGOISTES.

- LES RESPONSABLES DES MILIEUX FAMILIAUX ONT SOUVENT NOTE QUE LA PUBLICITE REFLETE L'IMAGE DE LA FAMILLE A LA FACON D'UN MIROIR DEFORMANT. LORSQU'ELLE OUVRE SON POSTE DE TELEVISION, UNE FAMILLE DE TROIS ENFANTS NE SE RECONNAIT PAS DANS L'IMAGE DE LA FAMILLE QU'ON LUI PRESENTE.

- JE DEMANDE A TOUS CEUX QUI ONT DES RESPONSABILITES DANS CE DOMAINE DE VEILLER A DONNER UNE REPRESENTATION COMPLETE ET EXACTE DES REALITES ET DES PREOCCUPATIONS FAMILIALES.

- MON OBJECTIF EST QUE LES FAMILLES DE TROIS ENFANTS SOIENT CONVAINCUES NON SEULEMENT QU'ELLES ONT LEUR PLACE DANS LA SOCIETE, MAIS QUE LEUR ROLE Y EST ESSENTIEL POUR NOTRE AVENIR.

- JE SUIS PERSUADE QUE LA FAMILLE D'AU MOINS TROIS ENFANTS, NECESSAIRE A L'EQUILIBRE ET AU DYNAMISME DE NOTRE POPULATION, POURRAIT ETRE, POUR UN PLUS GRAND NOMBRE DE FOYERS, LA FAMILLE IDEALE, C'EST-A-DIRE CELLE DU BONHEUR DURABLE ET PARTAGE.\

QUESTION.- PLUS GENERALEMENT ENCORE, COMMENT ENVISAGEZ-VOUS L'EVOLUTION DE LA PLACE DE LA FAMILLE DANS LA SOCIETE FRANCAISE : COMME FACTEUR D'EQUILIBRE, COMME FACTEUR DE MAINTIEN D'UN CERTAIN NOMBRE DE VALEURS, COMME UN ELEMENT DE LA POLITIQUE DEMOGRAPHIQUE ?

- LE PRESIDENT.- LA FAMILLE, NOUS LE SAVONS TOUS, EST ESSENTIELLE A L'HOMME. ELLE EST LA CONDITION DE SON BONHEUR. L'ENFANT Y TROUVE L'AFFECTION, LE SOIN ET L'AUTORITE INDISPENSABLES A SON DEVELOPPEMENT EQUILIBRE. LES PARENTS Y TROUVENT LA SECURITE, LA TENDRESSE, UNE RAISON DE VIVRE.

- LA FAMILLE EST EN MEME TEMPS UN ELEMENT ESSENTIEL DE LA VIE SOCIALE. ELLE EST LE LIEU DU PREMIER APPRENTISSAGE DE LA RESPONSABILITE, DE LA LIBERTE ET DE LA SOLIDARITE. ELLE TRANSMET, DE GENERATION EN GENERATION, UNE PART DE L'AME ET DE L'ESPRIT DU PAYS.

- L'ATTACHEMENT DES FRANCAIS A LA FAMILLE EST TOUJOURS AUSSI PROFOND. LA FORCE DE LA CELLULE FAMILIALE QUELS QUE SOIENT LES GROUPES SOCIAUX, QUELLE QUE SOIT L'EVOLUTION DES MOEURS, EST UN DES TRAITS LES PLUS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE FRANCAISE CONTEMPORAINE

DE LA SOCIETE FRANCAISE CONTEMPORAINE.

- L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE RECENTE, QUI EST PREOCCUPANTE, NE TRADUIT PAS UN MOINDRE ATTACHEMENT DES FRANCAIS A LA FAMILLE. NOUS CONSTATONS, AU CONTRAIRE, QUE LES COUPLES SANS ENFANT ONT PRESQUE DISPARU. MAIS LA TAILLE DE LA FAMILLE SOUHAITEE PAR LES FRANCAIS EN AGE D'AVOIR DES ENFANTS S'EST MALHEUREUSEMENT REDUITE UN PEU EN DESSOUS DU SEUIL QUI ASSURE LE MAINTIEN DE LA POPULATION.

- L'EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE POSE UN PROBLEME FONDAMENTAL QUI MET EN CAUSE LA PLACE DE LA FRANCE DANS LE MONDE DE DEMAIN ET L'AVENIR MEME DE NOTRE SOCIETE. UNE SOCIETE QUI N'EST PLUS CAPABLE D'ASSURER LE REMPLACEMENT DES GENERATIONS EST UNE SOCIETE CONDAMNEE.

- LA SITUATION ACTUELLE EXIGE UNE REFLEXION APPROFONDIE DE TOUS LES FRANCAIS, QUELS QUE SOIENT LEUR AGE, LEUR METIER OU LEURS OPINIONS POLITIQUES. L'AVENIR DEMOGRAPHIQUE DE NOTRE PAYS EST BIEN AU-DESSUS DES DISCUSSIONS DES PARTIS.

- MON SENTIMENT PERSONNEL EST QUE SI TOUTES LES FAMILLES, QUELLE QUE SOIT LEUR TAILLE, TROUVENT LEUR PLACE DANS LA SOCIETE FRANCAISE ET S'Y SENTENT BIEN, NOUS POUVONS LEGITIMEMENT ESPERER QUE LEUR EPANOUISSEMENT AURA UN EFFET SALUTAIRE SUR LA DEMOGRAPHIE.

- TOUTES CES RAISONS EXPLIQUENT L'IMPORTANCE QUE J'ATTACHE A LA POLITIQUE "GLOBALE" EN FAVEUR DE LA FAMILLE QUE J'AI ANNONCEE EN 1975.

- PAR POLITIQUE GLOBALE, J'ENTENDS UNE POLITIQUE QUI PREND LA FAMILLE COMME CENTRE, QUELLES QUE SOIENT LES ACTIONS SOCIALES DIVERSES QUI PEUVENT ETRE IMAGINEES.\

QUESTION.- LA LEGISLATION DE L'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE CONSIDEREE COMME UN DROIT NE CREE-T-ELLE PAS UN CLIMAT DEFAVORABLE A LA FAMILLE ET AUX VALEURS QU'ELLE REPRESENTE ?

- LE PRESIDENT.- L'ASSEMBLEE_NATIONALE EXAMINE CE TEXTE. PAR EGARD POUR ELLE, JE NE SOUHAITE PAS, VOUS LE COMPRENDREZ, TRAITER CE PROBLEME AU FOND. JE ME BORNERAI A TROIS REFLEXIONS DE CARACTERE GENERAL.

- EN PREMIER_LIEU, DANS LE DEBAT ACTUEL SUR L'INTERRUPTION DE GROSSESSE `IVG`, UNE PART DES DIFFICULTES VIENT DE MALENTENDUS SUR LES INTENTIONS DE CEUX QUI ONT PROPOSE CETTE LEGISLATION.

- CERTAINS IMAGINENT QU'IL S'AGIT D'ENCOURAGER LA PRATIQUE DE L'AVORTEMENT, ALORS QUE LA PREOCCUPATION EST TOUT A FAIT DIFFERENTE. DANS UNE SITUATION OU L'AVORTEMENT EXISTAIT ET ETAIT PRATIQUE PAR PLUSIEURS CENTAINES DE MILLIERS DE FEMMES, DANS DES CONDITIONS DE CLANDESTINITE QUI FAISAIENT COURIR DES RISQUES A LEUR SANTE ET SOUVENT A LEUR VIE, FALLAIT-IL MAINTENIR LA LOI ANTERIEURE, AU DEMEURANT INAPPLICABLE, CAR PERSONNE NE SONGEAIT PLUS A INFLIGER DES PEINES DE PRISON A DES FEMMES QUI PRATIQUAIENT L'AVORTEMENT, OU FALLAIT-IL CHERCHER A DEFINIR UN_CADRE LEGAL PERMETTANT AUX FEMMES EN DIFFICULTE DE PRENDRE SOUS LEUR PROPRE RESPONSABILITE LA DECISION APPROPRIEE A LEUR SITUATION ?

- LA LOI DU 17 JANVIER 1975 `DATE` EST A CET EGARD UNE LOI QUI FIXE LES RESPONSABILITES DE CHACUN ET QUI IMPOSE UNE PROTECTION MEDICALE. SON OBJECTIF EST SOCIAL, ET RIEN DE PLUS. ELLE ENTEND RESPECTER LE CHOIX PERSONNEL QUE DICTE SA CONSCIENCE A CHACUNE DES FEMMES CONCERNEES, SANS COMPORTER NI DIRECTEMENT NI INDIRECTEMENT AUCUN ENCOURAGEMENT EN_FAVEUR D'UNE DECISION QUE REJETTENT CERTAINES DES CROYANCES FONDAMENTALES DES FRANCAIS.

- EN SECOND_LIEU, LE TERME DE DETRESSE QUI A ETE EMPLOYE A L'ORIGINE ME PARAIT PLUS APTE A DECRIRE LA SITUATION A LAQUELLE IL FAUT FAIRE_FACE. JE RAPPELLE QUE LES CONSEQUENCES DE L'AVORTEMENT SUR LA SANTE ET SUR L'EQUILIBRE PSYCHIQUE DE CHAQUE FEMME SONT SUFFISAMMENT GRAVES POUR QUE

CHACUNE D'ENTRE ELLES SOIT AMENEES A PESER AVEC BEAUCOUP DE GRAVITE LA RESPONSABILITE DE SON ACTE, DANS LES LIMITES ET LES CONDITIONS FIXEES PAR LA LOI.

- JE SOUHAITE ENFIN QUE PUISSE ETRE DEVELOPPEE UNE POLITIQUE BEAUCOUP PLUS ACTIVE D'ENCOURAGEMENT A L'ADOPTION. IL EXISTE UN PARADOXE DANS UNE SITUATION QUI VEUT QUE CERTAINES FEMMES RENONCENT A VOIR NAITRE LEUR ENFANT, ALORS QUE DE NOMBREUX FOYERS SOUHAITENT ACCUEILLIR ET ELEVER UN ENFANT. JE NE MECONNAIS PAS LES DIFFICULTES DE CARACTERE JURIDIQUE OU AFFECTIF QUI ENTRAVENT LES POSSIBILITES DE L'ADOPTION, MAIS UNE VUE PLUS GENERALE DE CE QUE PEUT ETRE LE SORT D'UN ENFANT AMENERAIT SANS DOUTE A MODIFIER LE CHOIX D'UN CERTAIN NOMBRE DE FEMMES, AU MOMENT OU ELLES ENVISAGENT D'INTERROMPRE LEUR GROSSESSE.

- IL NE S'AGIT PAS D'AVOIR A CHOISIR ENTRE LA VIE ET LA MORT, MAIS D'ETRE CAPABLE DE FAIRE FACE A D'AUTENTIQUES SITUATIONS DE DETRESSE ET D'OFFRIR AUX MERES UN RECOURS SOUS FORME, PAR EXEMPLE D'UNE CHANCE D'ADOPTION, SI ELLES NE SE SENTENT PAS A MEME D'ASSUMER LE SORT DE L'ENFANT QU'ELLES ATTENDENT. QUESTION.- LES INEGALITES SONT D'AUTANT MOINS BIEN TOLEREES QUE LE PAYS EST EN CRISE ET QUE LA CROISSANCE EST MOINDRE. UNE POLITIQUE DE REDUCTION DES INEGALITES NE VOUS APPARAIT-ELLE PAS PLUS NECESSAIRE QUE JAMAIS DANS CES CONDITIONS ?

- LE PRESIDENT.- NOUS DEVONS TOUS ETRE CONVAINCUS QUE LA SOCIETE FRANCAISE NE REALISERA SON UNITE QUE PAR LA JUSTICE.

- LA REALITE SOCIALE DE LA FRANCE EST CELLE D'UNE SOCIETE EN VOIE D'UNIFICATION. MAIS LES PROGRES, DANS CE DOMAINE, NE SONT PAS SPONTANES. LE GOUVERNEMENT MENE A MA DEMANDE UNE ACTION PERSEVERANTE DONT LES RESULTATS, COMME IL EST INEVITABLE, NE SONT PAS TOUJOURS CLAIREMENT PERCUS. DES 1974 `ANNEE`, J'AI DEMANDE A M. MERAUD DE PRESIDER UNE COMMISSION CHARGEE D'ETUDIER LE PROBLEME DES INEGALITES SOCIALES EN FRANCE. CETTE COMMISSION A REMIS SON RAPPORT EN 1975 ET FAIT UN CERTAIN NOMBRE DE PROPOSITIONS IMPORTANTES, DONT CERTAINES FURENT A L'EPOQUE JUGEES AUDACIEUSES OU DIFFICILES A METTRE EN OEUVRE.

- SI VOUS VOUS REPORTEZ AUJOURD'HUI A CES PROPOSITIONS, VOUS POURREZ CONSTATER QU'ELLES ONT PRESQUE TOUTES ETE APPLIQUEES PAR LE GOUVERNEMENT. PEU DE FRANCAIS EN SONT CONSCIENTS.

- UNE POLITIQUE DE REDUCTION DES INEGALITES, COMME JE L'AI ECRIT DANS DEMOCRATIE FRANCAISE `LIVRE`, DOIT AVOIR TROIS OBJECTIFS : L'ELIMINATION DE LA MISERE, LA DISPARITION DES PRIVILEGES ET LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

- L'ELIMINATION DE LA MISERE EST OBTENUE PAR LA MISE EN PLACE D'UN CERTAIN NOMBRE DE BARRIERES QUI EMPECHENT LES FRANCAIS LES PLUS DEFAVORISES OU LES PLUS MENACES DE BASCULER DANS LA PAUVRETE ABSOLUE EN CAS DE DIFFICULTES.

- TOUS LES FRANCAIS SAVENT AUJOURD'HUI CE QUI A ETE FAIT EN FAVEUR DES PERSONNES AGEES. LE SORT DES PLUS PAUVRES D'ENTRE ELLES A ETE RADICALEMENT CHANGE. D'AUTRES CATEGORIES ONT BENEFICIE D'UN ACCROISSEMENT DE LEURS RESSOURCES : LES HANDICAPES, LES FAMILLES NOMBREUSES, LES CHOMEURS, LES MERES DE FAMILLE ISOLEES.

- CE DISPOSITIF SERA COMPLETE L'ANNEE PROCHAINE PAR LA CREATION D'UNE ASSURANCE VEUVAGE EN FAVEUR DES VEUVES DE MOINS DE 55 ANS `AGE` ET D'UN REVENU MINIMUM DE 3500 FRANCS PAR MOIS POUR LES FAMILLES DE TROIS ENFANTS.

REPONSE ` LE DEUXIEME OBJECTIF EST LA SUPPRESSION DES PRIVILEGES. JE VOUDRAIS, A CET EGARD, FAIRE UNE REMARQUE QUI ME PARAIT PROPRE A LA SOCIOLOGIE POLITIQUE FRANCAISE. CHAQUE FOIS QUE LE GOUVERNEMENT S'ATTAQUE A UN PRIVILEGE DETERMINE, ON N'ENTEND QUE LES PROTESTATIONS DES

BENEFICIAIRES DE CE PRIVILEGE. PERSONNE NE SOUTIENT PUBLIQUEMENT LE GOUVERNEMENT DANS SON ACTION.

- NATURELLEMENT, CELA NE SUFFIT PAS A ARRETER L'ACTION DU GOUVERNEMENT. MAIS CELA PEUT FAUSSER LA VISION QU'EN A L'OPINION PUBLIQUE.

- JE RAPPELLE TOUT LE BRUIT, DEFAVORABLE, QUI A ETE FAIT AUTOUR DE LA TAXATION DES PLUS-VALUES. IL S'AGIT CEPENDANT D'UN IMPOT MODERNE QUI EXISTE DANS TOUS LES PAYS AVANCES. EN DEPIT DES PROTESTATIONS, J'AI DEMANDE AU GOUVERNEMENT DE POUSSER CETTE REFORME. MAINTENANT, CETTE TAXATION EXISTE ET PERSONNE N'EN PROPOSE LA SUPPRESSION.

- CHAQUE ANNEE, LA LOI DE FINANCES APPORTE UNE NOUVELLE SERIE DE REFORMES FISCALES QUI VONT DANS LE SENS DE LA SUPPRESSION DES PRIVILEGES : CETTE ANNEE, PAR EXEMPLE, LA TAXATION DES AUTOMOBILES ET DES BATEAUX LES PLUS CHERS ET UN CALCUL PLUS JUSTE DES DROITS DE SUCCESSION.\

` REPONSE ` LE TROISIEME OBJECTIF D'UNE POLITIQUE DE REDUCTION DES INEGALITES EST LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.

- VOUS CONNAISSEZ L'ACTION QUI A ETE MENEES POUR AMELIORER LA SITUATION DES FEMMES.

- VOUS SAVEZ EGALEMENT QUE J'AI PERSONNELLEMENT LANCE LE THEME DE LA REVALORISATION DE LA CONDITION DES TRAVAILLEURS MANUELS.

- JE NE SUIS PAS SUR QU'AU DEBUT ON AIT REALISE LA PORTEE DE MES INTENTIONS. POURTANT LES PREMIERS RESULTATS SONT LA. ILS SONT INDiques DANS LE DERNIER RAPPORT DU CERC `CENTRE D'ETUDES DES REVENUS ET DES COUTS` .

- LES SALAIRES ONT AUGMENTE, DE 1975 A 1978 `ANNEE`, DE 43 % `STATISTIQUE` POUR LES OUVRIERS, CONTRE 39 % POUR LES EMPLOYES ET 35 % POUR LES CADRES PERMETTANT AINSI UNE DIMINUTION DE CERTAINES INEGALITES. EN 1979, UNE NOUVELLE ETAPE DEVRAIT ETRE FRANCHIE, NOTAMMENT AVEC L'ACCORD SIGNE DANS LE BATIMENT QUI GARANTIT 2 % DE POUVOIR_D_ACHAT DE PLUS AUX TRAVAILLEURS MANUELS DE CETTE BRANCHE QU'A LA MOYENNE DES SALAIRES.

- JE SUIS DECIDE A POURSUIVRE EN PROFONDEUR L'ACTION DE REDUCTION DES INEGALITES QUE J'AI _ENTREPRISE DEPUIS 1974. C'EST UNE ACTION CONTINUE, QUI S'INSCRIT INEVITABLEMENT DANS LA DUREE. MAIS C'EST UNE ACTION NECESSAIRE. SANS ELLE, LA SOCIETE FRANCAISE NE POURRAIT PAS DEVENIR LA COMMUNAUTE PLUS UNIE, PLUS CHALEUREUSE ET PLUS FRATERNELLE QUE JE SOUHAITE ET QUE SOUHAITE AVEC MOI L'IMMENSE MAJORITE DES FRANCAIS.\

QUESTION.- LE CUMUL DES HANDICAPS (HANDICAP A LA NAISSANCE, INAPTITUDE A L'ECOLE, AU TRAVAIL, ETC.) CONDUIT A L'EXISTENCE D'UN MONDE DE MARGINAUX, LE QUART-MONDE. VOUS AVEZ RECU RECEMMENT LES ANIMATEURS D'AIDE A TOUTE DETRESSE. COMMENT REINTEGRER LES EXCLUS AU-SEIN DE LA SOCIETE FRANCAISE ?

- LE PRESIDENT.- A L'ORIGINE DU PHENOMENE D'EXCLUSION QUI FRAPPE CERTAINS FRANCAIS ET LES REJETTE A L'ECART DU MOUVEMENT _GENERAL DU PROGRES SOCIAL, IL EXISTE LE PLUS SOUVENT UN ENCHAINEMENT DE DIFFICULTES INITIALES PORTANT SUR LES RESSOURCES, LE NIVEAU D'EDUCATION, LA SITUATION FAMILIALE ET LA SANTE.

- IL FAUT AGIR POUR PREVENIR ET EVITER LE DECLENCHEMENT DES MECANISMES DE L'EXCLUSION. C'EST A CETTE PREOCCUPATION QUE REPOND LA POLITIQUE SOCIALE MENEES EN_DIRECTION DES CATEGORIES LES PLUS EXPOSEES : LES PERSONNES AGEES, POUR LESQUELLES L'EFFORT DE LA COLLECTIVITE A PRATIQUEMENT DOUBLE EN QUATRE ANS £ LES PERSONNES HANDICAPEES, LES MERES ISOLEES ET, BIENTOT, LES VEUVES, QUI BENEFICIERONT D'UNE ASSURANCE, AINSI QUE LES FAMILLES DE TROIS ENFANTS, QUI SE VERRONT GARANTIR UN REVENU MINIMUM DE 3500 FRACS `SOMME` MONTANT` PAR MOIS. BIEN ENTENDU, POUR NE S'EN TENIR QU'A QUELQUES EXEMPLES, LA GENERALISATION DE LA SECURITE_SOCIALE, LA POLITIQUE DE LA

FAMILLE, L'ADAPTATION DE NOTRE SYSTEME EDUCATIF VONT DANS LE MEME SENS.

- RESTENT LES CAS OU L'EXCLUSION EST DEJA DEVENUE REALITE.

- COMMENT LUTTER CONTRE ELLE ? JUSQU'A PRESENT, CE NE SONT PAS LES MOYENS QUI ONT FAIT DEFAUT, MAIS PLUTOT LES METHODES PERMETTANT DE PRENDRE EN CHARGE LA SITUATION DES EXCLUS SOUS TOUS SES ASPECTS.

- NOUS AVONS HEUREUSEMENT, PROGRESSE. L'EXPERIENCE ACQUISE A L'OCCASION DE LA REHABILITATION EN-COURS D'UNE CINQUANTAINNE DE GRANDS ENSEMBLES OU VIVENT UNE CENTAINE DE MILLIERS DE PERSONNES POUVANT ETRE ASSIMILEES A DES "EXCLUS" MONTRE QU'IL FAUT AGIR NON SEULEMENT SUR LE LOGEMENT, MAIS AUSSI SUR L'EMPLOI, LA CREATION D'UNE VIE SOCIALE, L'EDUCATION DE BASE ET L'INFORMATION.

- LE GOUVERNEMENT VIENT DE NOMMER AU CONSEIL_ECONOMIQUE_ET_SOCIAL LE PRINCIPAL SPECIALISTE DE L'ACTION EN_FAVEUR DU QUART-MONDE, LE PERE JOSEPH, POUR QU'IL PUISSE SENSIBILISER LES PARTENAIRES SOCIAUX A CE PROBLEME.

- J'AI DEMANDE AU SECRETAIRE_D_ETAT RESPONSABLE, M. HOFFEL, DE TIRER LES LECONS DE CES EXPERIENCES ET DE ME PROPOSER UNE NOUVELLE ORGANISATION DES INTERVENTIONS ADMINISTRATIVES EN_FAVEUR DES EXCLUS.\

QUESTION.- COMMENT EVITER, SELON VOUS, QUE NE SE REVEILLEN, QUE NE SE DEVELOPPENT EN FRANCE DES COMPORTEMENTS RACISTES ? CROYEZ-VOUS EN-PARTICULIER A LA RENAISSANCE DE L'ANTISEMITISME ?

- LE PRESIDENT.- LE RACISME N'A JAMAIS ETE VIRULENT EN FRANCE, SI DOULOUREUSES QUE SOIENT LES EXCEPTIONS QUI VIENNENT A L'ESPRIT. CELA TIENT AU TEMPERAMENT DES FRANCAIS, MAIS AUSSI AUX RELATIONS HISTORIQUES QUE LA FRANCE A NOUEES AVEC L'AFRIQUE, L'ASIE ET L'ENSEMBLE DU TIERS-MONDE ET ENFIN A L'ABSENCE SUR LE TERRITOIRE NATIONAL DE SITUATION D'AFFRONTEMENT ENTRE COMMUNAUTES.

- IL FAUT DEFENDRE EN PERMANENCE L'ESPRIT DE TOLERANCE. J'ESTIME QU'IL DOIT ETRE ENSEIGNE DES L'ECOLE, ET JE SOUHAITE QU'IL SOIT PRONE PAR TOUS CEUX QUI ONT UNE INFLUENCE SUR L'OPINION.

- J'AJOUTE QU'EN CETTE FIN DE SIECLE OU LE MONDE EST CONDAMNE A ETRE SOLIDAIRE, UNE CONNAISSANCE PLUS APPROFONDIE DES CIVILISATIONS ETRANGERES, Y COMPRIS HORS D'EUROPE, EST UNE NECESSITE POUR LES FRANCAIS, DONT UN NOMBRE DE PLUS EN PLUS GRAND SERA APPELE, UN JOUR OU L'AUTRE, A TRAVAILLER HORS DES FRONTIERES OU EN RELATION AVEC DES ETRANGERS.

- QUANT A LA RENAISSANCE DE L'ANTISEMITISME, JE SUIS SUR QUE LA LECON DE LA DERNIERE GUERRE, COMME JE SUIS ALLE LE DIRE A AUSCHWITZ, SERA ENTENDUE POUR TOUJOURS : PLUS JAMAIS CELA ! LES SOURCES DE L'ANTISEMITISME QUI A PU EXISTER AVANT-GUERRE SONT TARIES.

- LE RACISME EST LA PIRE FORME DE L'INTOLERANCE, CELLE QUI DEPASSE LA XENOPHOBIE POUR S'ATTAQUER A DES FRANCAIS DONT LE SEUL DEFAUT SERAIT D'AVOIR UNE RELIGION OU UNE CULTURE DIFFERENTE D'AUTRES FRANCAIS.

- TOUT EN RESTANT VIGILANT, JE FAIS CONFIANCE A NOS COMPATRIOTES. POUR CE QUI EST DES NOSTALGIQUES, LA LOI DE 1972 EST LA POUR NOUS GARANTIR DE LEUR INDIGNITE. JE VEILLERAI A CE QU'ELLE SOIT STRICTEMENT APPLIQUEE.\